



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Evreux, le 3 décembre 2013

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Signature de la convention « CCI VIGICOMMERCE »  
Chambre de Commerce et d'Industrie, route de Paris, Evreux  
Vendredi 6 décembre 2013 à 18h**

**La CCI et la préfecture de l'Eure, soucieuses de la sécurité des entreprises de leur territoire, se sont engagées dans un dispositif « CCI VIGICOMMERCE » en partenariat avec la gendarmerie et la police nationales.**

Ce dispositif consiste dans l'envoi de SMS collectifs de mise en garde et/ou de diffusion de conseils de prévention aux commerçants, artisans et prestataires de services par les forces de l'ordre.

Il a pour objet de limiter le nombre ou les effets de certaines des infractions sérielles graves dont peuvent être victimes les commerçants du département de l'Eure. Ces derniers peuvent en effet se protéger plus efficacement, d'une part, et communiquer des renseignements utiles à l'identification et à l'interpellation des auteurs présumés de ces atteintes, d'autre part. « CCI VIGICOMMERCE » s'inspire des dispositifs similaires d'ores et déjà mis en œuvre de manière efficace dans une cinquantaine de départements.

Dans l'Eure, ce dispositif est déployé dans le cadre du plan départemental de lutte contre les cambriolages et les vols à main armés avec un volet particulier consacré à la protection des commerçants. Il est en cela complémentaire des actions de sensibilisation conduites par la gendarmerie et la police nationales, notamment à l'approche de la période sensible des fêtes de fin d'année.

« CCI VIGICOMMERCE » souligne la volonté dans le département de l'Eure de favoriser une prévention partenariale de la lutte contre les cambriolages au service des commerçants.

Il est gratuit pour les commerçants bénéficiaires, car intégralement cofinancé par la préfecture de l'Eure et la CCI de l'Eure.

Pour adhérer : [www.eure.cci.fr](http://www.eure.cci.fr) ou 02.32.38.81.09 / [commerce@eure.cci.fr](mailto:commerce@eure.cci.fr)

Contacts presse : [dlseigneur@eure.cci.fr](mailto:dlseigneur@eure.cci.fr)

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35